



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 7 avril 2020
à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil
- 10.05** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 mars 2020.
- 10.06** Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 24 février 2020.
- 10.07** Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 19 mars 2020.
- 10.08** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 3 mars 2020.
- 10.09** Prendre acte des procès-verbaux et compte-rendu des comités du conseil de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à Groupe Kilo au montant de 272 706,65 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour les travaux de construction de la structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et pour la démolition de l'abri à sel existant dans la cour de voirie municipale suite à l'appel d'offres public 2019-10.
- 20.02** Accorder un contrat à Construction Linea inc. au montant de 621 817,22 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour les travaux de construction d'un chalet de service au parc Jonathan-Wilson suite à l'appel d'offres public 2019-07.

- 20.03** Accorder un soutien financier, totalisant une somme de 23 912 \$, dans le cadre de la Politique de l'enfant, à la Bibliothèque de L'Île-Bizard pour la réalisation d'activités d'animation et l'ajout d'équipements pour les jeunes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.
- 20.04** Accorder un soutien financier de 16 424 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour la réalisation du projet travailleur de milieu dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et approuver un projet de convention à cet effet.

30 – Administration et finances

- 30.01** De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 29 février 2020, en vertu du règlement CA28 0052.
- 30.02** D'autoriser une augmentation de 44 092,91\$ taxes incluses auprès de La cie électrique Britton ltée pour le matériel, la main-d'oeuvre et l'équipement nécessaire pour la réfection du poste de pompage Richard à L'Île-Bizard.
- 30.03** Affecter un montant de 5 000 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour aider des organismes du milieu qui offrent un soutien alimentaire aux familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie de la COVID-19 et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.
- 30.04** Affecter un montant de 5 000 \$ en provenance du budget discrétionnaire du maire pour aider des organismes du milieu qui offrent un soutien alimentaire aux familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie de la COVID-19 et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

60 – Information

- 60.01** Dépôt de documents

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions du public
- 70.02** Levée de la séance



Dossier # : 1202714011

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 mars 2020.

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 3 mars 2020.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:47

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1202714011**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 mars 2020.

CONTENU**CONTEXTE**

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit approuver le procès-verbal à la séance ordinaire suivante.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mars 2020.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-03-30



Dossier # : 1202714012

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_ des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 24 février 2020.

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île -Bizard - Sainte-Geneviève du lundi 24 février 2020.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:48

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1202714012**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 24 février 2020.

CONTENU**CONTEXTE**

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit approuver le procès-verbal à la séance ordinaire suivante.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 février 2020.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-30

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



Dossier # : 1202714013

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_ des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 19 mars 2020.

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île -Bizard - Sainte-Geneviève du jeudi 19 mars 2020.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:48

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1202714013**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 19 mars 2020.

CONTENU**CONTEXTE**

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit approuver le procès-verbal à la séance ordinaire suivante.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 mars 2020.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-30

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



Dossier # : 1202714014

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 3 mars 2020.

Il est recommandé:

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement CA28 0023-32 du mardi 3 mars 2020.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:49

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1202714014**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 3 mars 2020.

CONTENU**CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique portant sur le projet de règlement CA28 0023-32.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION****Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-30

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



Dossier # : 1202714015

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte des procès-verbaux et compte-rendu des comités du conseil de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est recommandé:

De prendre acte du dépôt :

- du compte-rendu du comité de sécurité publique de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du jeudi 20 février 2020;
- des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du 16 décembre 2019 et du 21 janvier 2020.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:49

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1202714015**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte des procès-verbaux et compte-rendu des comités du conseil de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

CONTENU**CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Dépôt du compte-rendu du comité de sécurité publique; séance du 20 février 2020.
Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme du 16 décembre 2019 et du 21 janvier 2020.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-30

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



Dossier # : 1207474005

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Groupe Kilo au montant de 272 706,65 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour les travaux de construction de la structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et pour la démolition de l'abri à sel existant dans la cour de voirie municipale suite à l'appel d'offres public 2019-10.

Il est recommandé:

1- d'autoriser une dépense de 272 706, 65 \$ incluant les taxes et 15% de budget contingent;

2- d'octroyer un contrat à Groupe Kilo au montant de 272 706,65 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour les travaux de construction de la structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et pour la démolition de l'abri à sel existant dans la cour de voirie municipale;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:51

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207474005

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Groupe Kilo au montant de 272 706,65 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour les travaux de construction de la structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et pour la démolition de l'abri à sel existant dans la cour de voirie municipale suite à l'appel d'offres public 2019-10.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement possède un abris pour le sel situé dans la cour de voirie. Une inspection a été réalisé en 2016 par la firme Stantec afin d'évaluer l'état de les structures de béton et d'acier de l'abri à sel. Suite à cette inspection Stantec a recommandé de réaliser des travaux de réfection afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage existant (rapport Stantec en pièce jointe).

Dans le cadre d'un réaménagement de la cour de voirie de l'arrondissement, il a été décidé de démolir et de reconstruire l'abri a sel pour permettre d'améliorer la sécurité et d'optimiser l'espace disponible dans la cour.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA19 28 006 et GDD 1187474016 :

Approuver un virement budgétaire de 11 000 \$ au règlement d'emprunt 0818003 et accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour l'élaboration du concept et des plans et devis de l'aménagement de la cour de voirie municipale dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une somme de 162 068,76 \$, t.t.i.

DESCRIPTION

Les principaux travaux à effectuer pour la construction de la structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton), sans nécessairement s'y limiter sont les suivants :

- Excavation pour préparer le terrain pour les travaux;
- Pose et compaction d'un lit de pierre pour la structure de béton;
- Installation de coffrages;
- Installation d'armatures pour béton;
- Béton coulé en place;
- Finition de surface.

Les principaux travaux à effectuer pour la démolition de l'abri à sel sont les suivants, sans nécessairement s'y limiter :

- Démolition complète de la structure en acier (tôle) et en béton (murets);
- Démolition complète de la dalle de béton;
- Disposition hors site des matériaux et des rebuts de démolition d'une façon ordonnée et sécuritaire;
- Nettoyer le site au fur et à mesure que les travaux progressent;
- Ajouter un lit de pierres concassées (MG-20) sur toute la superficie excavée pour la démolition.

JUSTIFICATION

Un appel d'offres public a été tenu du 31 janvier 2020 au 21 février 2020 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement.

Sept (7) entrepreneurs ont déposés des soumissions.

L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 21 février 2020 à 10h30 aux bureaux des travaux publics au 350A montée de l'Église.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse financière des soumissions:

Soumissions conformes	Coût de base (t.t.i.)	15% Budget contingent (t.t.i.)	Total (t.t.i.)
GROUPE KILO	237 136,22 \$	35 570,43 \$	272 706,65 \$
3 AXES CONSTRUCTION INC.	242 704,18 \$	36 405,63 \$	279 109,81 \$
CONSTRUCTION EMCON	289 480,61 \$	43 422,09 \$	332 902,70 \$
CONSTRUCTION TRISELECT INC.	299 851,25 \$	44 977,69 \$	344 828,94 \$
CONSTRUCTION ARCADE	312 157,13 \$	46 823,57 \$	358 980,70 \$
R3 CONSTRUCTION INC.	381 289,20 \$	57 193,38 \$	438 482,58 \$
GROUPE DIAMANTEX	411 840,45 \$	61 776,07 \$	473 616,52 \$

Dernière estimation	334 922,18 \$	50 238,33 \$	385 160,50 \$
---------------------	---------------	--------------	---------------

Coût Moyen des soumissions conformes reçues (\$)	357 232,56 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (\$)	84 525,90 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	31,00%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)	200 909,86 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)	73,67%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	112 453,85 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	29,20%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)	6 403,15 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)	2%

L'analyse des soumissions a été faite par la firme Axor expert-conseil et est présentée en pièces jointes à ce sommaire décisionnel.

Il est recommandé au Conseil d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire Groupe Kilo

pour les travaux de construction de la structure de béton pour le nouvel abri à sel (dalle et muret de béton) et pour la démolition de l'abri à sel existante dans la cour de voirie municipale.

Groupe Kilo ne fait pas partie de la liste des entreprises à rendement insatisfaisant en date du 19 mars 2020.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-03-23



Dossier # : 1207474006

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Construction Linea inc. au montant de 621 817,22 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour les travaux de construction d'un chalet de service au parc Jonathan-Wilson suite à l'appel d'offres public 2019-07.

Il est recommandé:

1- d'autoriser une dépense de 621 817,22 \$ incluant les taxes et 10% de budget contingent;

2- d'octroyer un contrat à Construction Linea inc. au montant de 621 817,22 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour les travaux de construction d'un chalet de service au parc Jonathan-Wilson;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:44

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207474006

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à Construction Linea inc. au montant de 621 817,22 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour les travaux de construction d'un chalet de service au parc Jonathan-Wilson suite à l'appel d'offres public 2019-07.

CONTENU

CONTEXTE

Le parc Jonathan-Wilson est un parc de quartier situé à proximité du boulevard Chèvremont. Au niveau de la desserte, ce lieu est un endroit stratégique dans le quartier. Il est au coeur de celui-ci et intègre dans son périmètre une école primaire. Un terrain de balle, un terrain de soccer, deux terrains de tennis, deux aires pour enfants avec des modules adaptés, un jeu d'eau, un parcours d'exerciceur y sont aménagés et l'hiver il y a une patinoire extérieure dans le terrain de balle-molle. Les élèves de l'école utilisent tous les plateaux du parc lors des périodes libres. Un sentier traverse le parc entre la rue Laberge et l'entrée du parc nature du Bois-de-l'Île-Bizard. L'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève sollicite le marché pour des travaux de construction d'un chalet de services au parc Jonathan-Wilson.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

D2190543001 : Accorder un contrat à "HOCARCH DESSINS" pour des services professionnels pour la conception et la production de plan et vues en perspectives d'un chalet de parc au parc Jonathan-Wilson dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une somme de 1149,75 \$, t.t.i. et autoriser un virement budgétaire d'un montant de 1 100,00 \$ au règlement d'emprunt 0816-005.

D2197474006 : Accorder un contrat à HOCARCH dessins au montant de 9 198,00 \$, t.t.i., pour effectuer la conception des plans et devis pour soumission et pour construction d'un chalet de parc situé dans le parc Jonathan-Wilson à l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et approuver un virement budgétaire d'un montant de 8 400 \$ au règlement d'emprunt 0817003.

D2197474011 : Accorder une augmentation de budget au contrat de HOCARCH dessins d'un montant de 977,29 \$, t.t.i., pour effectuer la conception des plans et devis pour soumission et pour construction d'un chalet de parc situé dans le parc Jonathan-Wilson ce qui fera passer la valeur du contrat de 9 198,00 \$, t.t.i. à 10 175,29 \$, t.t.i. et approuver un virement budgétaire d'un montant de 900 \$ au règlement d'emprunt 0817003.

DESCRIPTION

Les travaux consistent notamment, mais sans s'y limiter, à la construction d'un nouveau de chalet en béton préfabriqué clé en main au parc Jonathan-Wilson. Le chalet sera composé d'un seul étage et offrira un vestiaire, un local de rangement ainsi qu'un bloc sanitaire.

JUSTIFICATION

Un appel d'offres public a été tenu du 20 janvier 2020 au 20 février 2020 conformément à la loi et aux procédures de l'arrondissement.
cinq (5) entrepreneurs ont déposés des soumissions.

L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 20 février 2020 à 10h30 aux bureaux des travaux publics au 350A montée de l'Église.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse financière des soumissions:

Soumissions conformes	Coût de base (t.t.i.)	10% Budget contingent (t.t.i.)	Total (t.t.i.)
Construction Linea inc.	565 288,38 \$	56 528,84 \$	621 817,22 \$
Brago Construction inc.	666 832,01 \$	66 683,20 \$	733 515,21 \$
Les entreprises Piccioni inc.	691 812,62 \$	69 181,26 \$	760 993,88 \$
FASRS Le Groupe St-Lambert	774 444,15 \$	77 444,42 \$	851 888,57 \$
Groupe IBE	803 675,25 \$	80 367,53 \$	884 042,78 \$

Dernière estimation	735 537,90 \$	73 553,79 \$	809 091,69 \$
---------------------	---------------	--------------	---------------

Coût Moyen des soumissions conformes reçues (\$)	770 451,53 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (\$)	148 634,31 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	23,90%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)	262 225,56 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)	42,17%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	187 274,47 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	23,15%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)	111 697,99 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)	18%

Il est recommandé au Conseil d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire Construction Linea inc. pour les travaux de construction d'un chalet de service au parc Jonathan-Wilson.

Construction Linea inc. ne fait pas partie de la liste des entreprises à rendement insatisfaisant en date du 19 mars 2020.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Patrick JOLY
Ingénieur de projets

ENDOSSÉ PAR

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-03-30



Dossier # : 1207593011

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier, totalisant une somme de 23 912 \$, dans le cadre de la Politique de l'enfant, à la Bibliothèque de L'Île-Bizard pour la réalisation d'activités d'animation et l'ajout d'équipements pour les jeunes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

IL EST RECOMMANDÉ

D'ACCORDER un soutien financier, totalisant une somme de 23 912 \$, dans le cadre de la Politique de l'enfant, à la Bibliothèque de L'Île-Bizard pour la réalisation d'activités d'animation et l'ajout d'équipements pour les jeunes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-03-17 16:16

Signataire : Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207593011

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier, totalisant une somme de 23 912 \$, dans le cadre de la Politique de l'enfant, à la Bibliothèque de L'Île-Bizard pour la réalisation d'activités d'animation et l'ajout d'équipements pour les jeunes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

CONTENU

CONTEXTE

En lançant la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence », en juin 2016, la Ville de Montréal s'est engagée à offrir un environnement où tous les enfants de 0-17 ans peuvent grandir et s'épanouir selon leur plein potentiel. Pour y parvenir, tous les acteurs municipaux et leurs partenaires étaient invités à intensifier leurs actions, en concertation, et à adapter celles-ci aux besoins et réalités des enfants de la métropole.

En février 2017, la Ville a lancé le Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant. Depuis son adoption, un ensemble de mesures locales et régionales ont été mises en place progressivement pour mieux répondre aux besoins et aux réalités des enfants et des familles de milieux défavorisés.

En 2020, la Ville accorde une enveloppe budgétaire de 2,1 M\$ aux 19 arrondissements afin de soutenir la réalisation de projets locaux favorables aux enfants de 0 à 17 ans et leurs familles.

Le projet financé doit répondre aux deux priorités d'intervention suivantes :

1. Soutenir et accompagner les familles dans le développement du plein potentiel de leurs enfants;
2. Animer l'espace public durant la saison estivale;

L'arrondissement est responsable de coordonner la mise en oeuvre des projets sur son territoire. Les activités seront réalisées à l'interne à la Bibliothèque de L'Île-Bizard.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE19 0419 du 13 mars 2019

Approuver la répartition budgétaire entre les 19 arrondissements d'une somme de 2 103 062 \$ du budget prévu pour la Politique de l'enfant / Autoriser les virements des montants répartis en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale vers les arrondissements respectifs

CA19 28317 - Accorder un soutien financier, totalisant une somme de 28 912 \$, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2019, soit 5 000 \$ à l'organisme À Coeur Ouvert pour son projet de camp de jour et 23 912 \$ à la Bibliothèque de L'Île-Bizard pour la réalisation d'activités d'animation et l'ajout d'équipements pour les jeunes

CA18 28 194 - Accorder un soutien financier totalisant une somme de 15 000\$ à l'organisme à but non lucratif "Ferme Bord-du-Lac" pour le projet Terre en Mains pour la communauté, dans le cadre plan d'action de la Politique de l'enfant 2018

CM17 0166 du 20 février 2017 - Adopter le Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant « Naître, grandir et s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »

CM16 0785 du 20 juin 2016 - Adopter la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »

DESCRIPTION

Bibliothèque de L'Île-Bizard

Projet: Biblio plus !

Montant: 23 912 \$

Description: Au total, 12 activités organisées par la bibliothèque seront bonifiées. Il s'agit de:

1. **Vélo biblio (hors les murs)**
2. **Contes et pique-nique (hors les murs)**
3. **Kiosque Fête nationale (hors les murs)**
4. **Visites écoles (hors les murs)**
5. **Jeux de motricité**
6. **Inscription au CLÉ TD - Chasse au trésor**
7. **Spectacle d'ouverture**
8. **Cercle de lecture**
9. **Expression dramatique**
10. **Fête de clôture**
11. **Jeux de table, etc.**
12. **L'Heure du conte**

JUSTIFICATION

Le projet actuel s'inscrit dans les orientations de la Politique de l'enfant et respecte les priorités d'intervention de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La somme nécessaire à ce dossier, soit 23 912 \$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre de la Politique de l'enfant pour l'année 2020. Imputer la dépense comme suit:

2408.0010000.301104.05803.61900.016491.0000.003455.000000.00000.00000

Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de l'arrondissement. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Organisme	Projet	Soutien accordé		Soutien recommandé 2020	Soutien au projet global
		2018	2019		
Ferme Bord-du-Lac	Terre en Mains	15 000 \$			
Bibliothèque de L'Île-Bizard	Activités d'animations et ajouts d'équipements		23 912 \$	23 912 \$	80%
À Coeur Ouvert	Fond dépannage Camp de jour		5 000 \$		

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet s'inscrit dans l'action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le refus du financement réduirait les activités adressées aux jeunes.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise-Michel LAURENCE, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Carla KALLOUS
Adjointe administrative

ENDOSSÉ PAR

Louise RICHARD
Directrice CSLDS

Le : 2020-03-17



Dossier # : 1207593005

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de 16 424 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour la réalisation du projet travailleur de milieu dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023). Approuver un projet de convention à cet effet.

IL EST RECOMMANDÉ

1. d'accorder un soutien financier de 16 424 \$ à Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour la réalisation du projet Travailleur de milieu dans l'arrondissement de l'Île Bizard - Sainte-Geneviève pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023)
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève) et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier; et,
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-03-17 15:45

Signataire : Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207593005

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction de la culture_des sports_des loisirs et relations avec les citoyens , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de 16 424 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour la réalisation du projet travailleur de milieu dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023). Approuver un projet de convention à cet effet.

CONTENU

CONTEXTE

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été créé dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et vise à soutenir financièrement des initiatives et la réalisation de projets.

Afin d'encadrer la gestion de ce Fonds, le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal concluent, pour des périodes déterminées, des Ententes administratives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au titre des Alliances pour la solidarité.

Ainsi, une nouvelle Entente administrative a été signée en 2018 à la suite de l'adoption en 2017 du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Celle-ci, d'une durée de cinq ans et d'une somme de 44,75 M\$, couvre la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2023. L'enveloppe annuelle confiée à la Ville est de 10 M\$.

Les projets, initiatives et interventions financés dans le cadre de cette Entente doivent répondre notamment aux critères suivants :

- S'inscrire dans les grandes politiques et orientations du gouvernement;
- Soutenir les priorités stratégiques montréalaises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Faire l'objet d'une analyse partagée des besoins et des priorités et d'une concertation avec les représentants du milieu. Ils doivent répondre aux objectifs des planifications stratégiques régionales et des plans d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'aux objectifs de la Stratégie nationale; et,
- Viser à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment par des projets d'interventions en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'aide à l'intégration en emploi des personnes éloignées du marché du travail, d'insertion sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans les territoires à concentration de pauvreté.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG19 0325 du 20 juin 2019

Approuver une nouvelle approche de répartition des fonds basée sur la mesure du panier de consommation dans le cadre de l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale destinée aux arrondissements et aux villes liées

CA19 28 127 du 7 mai 2019

Approuver dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS une contribution financière pour l'année 2019 de 14 163,53 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour le projet "Travailleur de milieu / de rue" dans le secteur Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard.

CA18 28 097 du 3 avril 2018

Approuver dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS une contribution financière pour l'année 2018 de 14 163,53 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour le projet "Travailleur de milieu / de rue" dans le secteur Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard.

CA17 28 0077 du 3 avril 2017

Approuver dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS une contribution financière pour l'année 2017 de 14 163,53 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour le projet "Travailleur de milieu / de rue" dans le secteur Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard.

CA16 28 0057 du 7 mars 2016

Approuver dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville - MESS une contribution financière pour l'année 2016 de 14 163,53 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour le projet "Travailleur de milieu / de rue" dans le secteur Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard.

DESCRIPTION

Nom de l'organisme : Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)

Nom du projet : Travail de milieu / de rue IBSG

Brève description du projet : Le projet consiste à maintenir la présence d'un travailleur de milieu/de rue dans les cours d'école, les nombreux parcs et les centres commerciaux fréquentés par les jeunes résidents de l'arrondissement. Celui-ci verra à faciliter l'intégration des jeunes dans la communauté par l'animation culturelle ou sportive, le soutien à la mise en place de projets collectifs, la médiation sociale, la référence aux organismes de proximité et la création de liens de confiance avec les ressources du milieu. Contribution du Ville - MTESS : 16 424,00\$

JUSTIFICATION

Cet organisme répond aux critères et aux priorités établies dans l'entente Ville-MTESS en la matière, notamment dans les secteurs suivants : Soutien à la famille et à la petite enfance, l'insertion sociale des clientèles à risque, l'intégration des nouveaux arrivants et la lutte à l'exclusion sociale et à la prévention du décrochage scolaire. De plus, l'organisme participe activement à la concertation du milieu.

La date de début de ce projet est antérieure à l'adoption de ce dossier par les instances décisionnelles. Toutefois, un montage financier auquel s'ajoutent d'autres sources de financement a permis le début du projet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la lutte à la pauvreté qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

La somme nécessaire à ce dossier, soit 16 424.00\$, est prévue au budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

Le soutien financier que la Ville a accordé à cet organisme au cours des dernières années pour mêmes projets se résume comme suit :

Organisme	Projet	Soutien accordé				Soutien recommandé 2020	Soutien projet global
		2016	2017	2018	2019		
Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)	Travail de milieu / de rue IBSG	14 163,53 \$	14 163,53 \$	14 163,53 \$	14 163,53 \$	16 424,00 \$	25%

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet s'inscrit dans l'action 9 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 "Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion".

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le travail de rue est une approche privilégiée pour ses valeurs humanistes et pragmatiques. De part, son approche non invasive, elle rejoint les gens plus marginalisés auxquels échappe notre système.

Plus précisément, ce projet permettra aux jeunes âgés de 12 à 25 ans de l'arrondissement :

- d'établir un lien entre les ressources existantes et les jeunes à risque et de maintenir la présence d'un adulte qui rétablit la confiance entre les jeunes et les institutions;
- de susciter l'implication des jeunes dans des activités d'insertion sociale; et,
- de mobiliser les organismes et la communauté autour des difficultés vécues par les jeunes.

Le report de ce financement viendrait fragiliser la réalisation du projet.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Les projets feront l'objet d'un suivi de la part de l'arrondissement. Un rapport d'étape, le cas échéant, et un rapport final sont requis pour chacun des projets et les organismes s'engagent à fournir ces documents aux dates prévues à chaque convention. De plus, le

soutien financier pour chacun des projets est versé à l'organisme conformément aux modalités de versements prescrites à chaque convention.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Aissata OUEDRAOGO, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Carla KALLOUS
Adjointe administrative

ENDOSSÉ PAR

Louise RICHARD
Directrice CSLDS

Le : 2020-03-17



Dossier # : 1202714016

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 29 février 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

Il est recommandé:

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 29 février 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 11:46

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1202714016**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 29 février 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

CONTENU**CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 29 février 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Edwige NOZA
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-03-30

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



Dossier # : 1200364002

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une augmentation de 44 092,91\$ taxes incluses auprès de La cie électrique Britton Itée pour le matériel, la main-d'oeuvre et l'équipement nécessaire pour la réfection du poste de pompage Richard à L'Île-Bizard.

Il est recommandé:

1. d'autoriser l'augmentation de la dépense de 44,092.91 auprès de La cie électrique Britton Itée.
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 12:49

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1200364002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Direction , Section des projets
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une augmentation de 44 092,91\$ taxes incluses auprès de La cie électrique Britton ltée pour le matériel, la main-d'oeuvre et l'équipement nécessaire pour la réfection du poste de pompage Richard à L'Île-Bizard.

CONTENU**CONTEXTE**

La direction du service de l'eau a recommandé la mise à niveau de la station de pompage Richard. L'évaluation initiale du travail à effectuer s'élevait à 28743.75\$ t.t.i.. Des travaux additionnels (soumission du fournisseur en pièce jointe). pour la mise à niveau sont nécessaires et doivent respecter les standards de la DÉEU.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA 19 28 356 Autoriser une dépense de 141,326.01\$ toutes taxes incluses pour la mise à niveau de la station de pompage à l'Ile -Bizard.

DESCRIPTION**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Voir l' intervention de la certification de fonds

DÉVELOPPEMENT DURABLE**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louise FRÉCHETTE
agente comptable analyste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-04-02

Pierre Yves MORIN
directeur travaux publics



Dossier # : 1207808003

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Affecter un montant de 5 000 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour aider des organismes du milieu qui offrent un soutien alimentaire aux familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie de la COVID-19 et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

Il est recommandé :

1. D'octroyer la contribution financière de 5 000,00 \$ à la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social.
2. D'Affecter un montant de 5 000,00 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi de cette aide financière (subvention) destinée aux organismes qualifiés;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 13:17

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1207808003**

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Affecter un montant de 5 000 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour aider des organismes du milieu qui offrent un soutien alimentaire aux familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie de la COVID-19 et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

CONTENU

CONTEXTE

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Il est recommandé d'affecter un montant de 5 000 \$ pour aider des organismes de notre secteur qui offrent un soutien alimentaire aux les familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie du Coronavirus COVID-19, et de mandater la direction des loisirs afin d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le présent dossier porte sur l'affectation d'un montant de 5 000,00, en provenance du surplus golf, après y avoir effectué les virements nécessaires, comme suit:

Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social (IBSG) 5 000,00 \$

Écriture au réel:

Provenance:
 Surplus de gestion Tournoi Golf

2408.0000000.000000.00000.31025.000000.0000.000000.013020.00000.00000 5 000,00 \$

Imputation:

Affectations surplus-A.F

2408.0012000.301124.41000.71120.000000.0000.000000.000000.000000.00000 (5 000,00 \$)

Virement de crédits:**Provenance:**

2408.0012000.301124.41000.71120.000000.0000.000000.000000.000000.00000 (5 000,00 \$)

Imputation:

Contribution à d'autres organismes

2408.0012000.301124.01819.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000 5 000,00 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE**IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)****CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS****VALIDATION****Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Adriana MAZZEI
charge(e) de secretariat

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-04-03

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)



Dossier # : 1207808004

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Affecter un montant de 5 000 \$ en provenance du budget discrétionnaire du maire pour aider des organismes du milieu qui offrent un soutien alimentaire aux familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie de la COVID-19 et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

Il est recommandé :

1. D'octroyer la contribution financière de 5 000,00 \$ à la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social.
2. D'Affecter un montant de 5 000,00 \$ en provenance du budget discrétionnaire du maire pour l'octroi de cette aide financière (subvention) destinée aux organismes qualifiés;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Daniel LE PAPE **Le** 2020-04-03 13:14

Signataire :

Daniel LE PAPE

directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1207808004

Unité administrative responsable :	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Affecter un montant de 5 000 \$ en provenance du budget discrétionnaire du maire pour aider des organismes du milieu qui offrent un soutien alimentaire aux familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie de la COVID-19 et mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

CONTENU

CONTEXTE

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Il est recommandé d'affecter un montant de 5 000 \$ pour aider des organismes de notre secteur qui offrent un soutien alimentaire aux les familles de l'arrondissement éprouvées par la pandémie du Coronavirus COVID-19, et de mandater la direction des loisirs afin d'identifier les organismes pouvant se qualifier pour recevoir cette aide.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Montant en provenance du budget discrétionnaire du maire :

Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social IBSG 5 000,00 \$

Imputer cette dépense au poste budgétaire:

2408.0010000.301108.01101.61900.000000.0000.000000.000000.000000.000000 5 000,00 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Adriana MAZZEI
charge(e) de secretariat

ENDOSSÉ PAR

Daniel LE PAPE
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2020-04-03